



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Compagnie des Alpes

Question écrite n° 48581

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'évolution de la Compagnie des Alpes, filiale de C3D. Compte tenu de la part de cette compagnie dans l'activité française des sports d'hiver, la cession par C3D d'une nouvelle tranche de 9,8 % du capital après l'introduction du titre bourse peut, à terme, avoir des conséquences sur une activité économique dominante pour de nombreuses stations de sports d'hiver. Il souhaite donc savoir si C3D envisage de garder la majorité dans l'actionnariat de la Compagnie des Alpes et la place que cette filiale de la Caisse des dépôts entend prendre dans le développement de la montagne française et notamment dans les stations moyennes d'altitude ou des besoins de développement existent encore.

Données clés

Auteur : [M. Bouvard Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48581

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 897